

Soutenus par des «people», les opposants au projet Aile Rivage promettent une initiative communale pour restaurer le Château

Patrimoine • Appuyés par Bertil Galland, Christophe Gallaz, François Deblüe et Franz Weber, les opposants au don du Château à un privé imposeront à la Municipalité une dépense urgente de 7 mios pour restaurer l'édifice en cas de refus populaire lors du référendum du 17 juin.



La vente du complexe Casino du Rivage - Château de l'Aile à un privé «entraverait un développement des relations et synergies entre la salle Del Castillo, le Rivage, les salles de société et le Jardin du Rivage», estiment les opposants.

La Municipalité vous propose de franchir une étape importante en vue de la réalisation du complexe récréatif, culturel et hôtelier au Château de l'Aile et au casino du Rivage. A l'aube du XXI^e siècle, ce complexe constituera un atout majeur pour notre ville, tant sur les plans touristiques et économique que culturel. Tels étaient en 1988 les arguments par lesquels l'exécutif veveysan avait convaincu le conseil communal de dépenser 5,5 mios pour acheter le Château de l'Aile. Mieux, la commission ad hoc de l'époque insistait sur l'importance d'en «garder l'accessibilité aux Veveysans», estimant que cela devait être le «souci permanent dans l'élaboration des projets». L'autre argument qui avait conduit la ville à acheter ce Château portait sur «les relations très étroites entre le complexe du Rivage et le Château», et insistait sur «l'impérieuse nécessité de disposer des dépendances et du parc du Château pour réaliser les extensions indispensables au fonctionnement de la salle del Castillo rénoverée»...

1988 - 2007... Cherchez l'erreur

Depuis, près de 20 ans se sont écoulés et la facture du Château a enflé à 8,6 mios, intérêts bancaires compris. Pourtant, non seulement ce monument historique n'a pas été entretenu, sous prétexte de crise économique, mais les autorités viennent de décider d'en faire cadeau à Bernd Grohe, riche industriel allemand, afin qu'il le restaure à ses frais pour y loger sa famille. A ce don s'ajoute la vente à son partenaire, le promoteur immobilier Frédéric Gummy, du casino du Rivage pour 1,9 mio. De propriétaire de ce bâtiment, où elle dispose actuellement de plusieurs salles destinées aux sociétés locales, la commune en deviendrait dès

lors locatrice, tandis que la salle del Castillo resterait en mains communales, seul îlot public entre deux parcelles vendues à un privé. D'«atout majeur» qui devra rester «accessible» à la population en 1988, ce complexe, dont le Château, est devenu en 2007 un boulet dont il faut absolument se débarrasser, quitte à le vendre à un privé... Cherchez l'erreur...

«People» à la rescousse

Mais les dès ne sont pas encore jetés, le conseil communal ayant décidé de soumettre cette opération immobilière au référendum spontané. Le vote aura lieu le 17 juin. Dans ce contexte s'est créée «Le coeur de Vevey n'est pas à vendre», association qui s'élève contre ce qu'elle qualifie de «bradage». Réunissant diverses tendances de l'échiquier politique veveysan, de l'UDC Fabienne Despot aux socialistes Irène Wettstein et Pierre Chiffelle, en passant par le Vert Clément Tolusso, son comité se veut apolitique, espérant initier un mouvement citoyen autour de lui. «Nous ne menons pas ici un combat politique, mais un combat de réflexion et de bon sens», proclame Fabienne Despot. Lequel mouvement citoyen peut désormais compter sur l'appui de personnalités connues, dont Franz Weber et les hommes de lettres Bertil Galland, Christophe Gallaz et François Deblüe, poète librettiste de la Fête des Vignerons de 1999. Lequel, cité par *24Heures*, souligne: «Le Château est un espace magique que la commune a les moyens de mettre à disposition du plus grand nombre».

«Autisme politique»

Selon les opposants, l'exécutif, frappé «d'autisme politique», a «montré une inca-

pacité totale de négocier avec des professionnels de l'immobilier», faisant un «travail de bracaillons». Résultat, le plan de quartier qui déterminera les volumes du futur bâtiment du Rivage ne sera élaboré qu'une fois la transaction conclue, une manière de mettre «la charrue avant les boeufs et de menotter le conseil communal, qui n'aura plus qu'à accepter les vues du promoteur», déplore Fabienne Despot. Mais pour le municipal de l'urbanisme Jérôme Christen, ce plan de quartier servira au contraire à «maîtriser l'impact de la construction future et permettra au Conseil communal de se prononcer». Et l'édile d'insister: «Difficile d'être plus démocratique. Bernd Grohe prend un risque puisque il rénovera le Château sans être certain d'obtenir les droits à bâtir souhaités et concrétisés au travers du PPA». Autre gros hic relevé par les opposants, le promoteur deviendrait propriétaire de 3271 m² pour 1,9 mio et 1 franc, soit un prix de vente de 540 francs le m², à savoir «moins de 20 % de ce que vaut un terrain pareillement situé», constatent les opposants. «C'est là que le promoteur commence à sourire», ironise Fabienne Despot, «sachant qu'il compte faire 3 étages d'appartements qui, à pareil endroit, pourraient se négocier jusqu'à 19'000 francs le m², à l'instar des prix pratiqués dans le cadre de la réhabilitation de l'hôtel National de Montreux».

Exemples à Nyon et La Tour-de-Peilz

Au vu de l'état des finances communales - 74 mios de cash flow cumulé de 2000 à 2006 - l'association estime que la ville a les moyens de restaurer ce Château et de développer un programme public pour tout ce secteur. «Le jardin du Château pourrait être relié au Jardin du Rivage, le splendide 1^{er} étage du Château pourrait servir à des activités culturelles et satisfaire la demande de salles de fête et de réception et le bâtiment du rivage pourrait accueillir le musée Jenish», avancent les opposants. Ils s'appuient sur l'étude approfondie sur l'espace Aile-Rivage, commandée par la municipalité de Vevey à l'architecte Novello, mais jamais présentée au public, étude qui chiffre la rénovation du Château à 12 mios, dont 6,5 pour son enveloppe extérieure, ce toutefois dans le seul cadre du maintien de l'affectation actuelle du monument, à savoir des logements. «Vevey, ville d'images et d'histoire, doit avoir des ambitions dignes d'elle», assèment les opposants, citant en exemple La Tour-de-Peilz et Nyon, qui ont su valoriser leur château. D'autant que plusieurs dépenses figurant au plan des investissements pourraient

«être étalées dans le temps», estime Pierre Chiffelle, citant quelques postes en exemple: 8 mios pour l'évacuation des eaux, 16 mios pour l'entrée ouest de la ville ou 9 mios pour les investissements sportifs. «Nous ne pouvons plus nous permettre de retarder ces dépenses», rétorque le syndic Laurent Ballif. «Nous n'avons pas assez investi ces dernières années».

Ne pas «gaspiller» pour le Château

Les comptes 2006 de Vevey, qui viennent d'être rendus publics (lire page 10), affichent une marge d'autofinancement de 13,4 mios, soit 9,6 mios de plus que ce qui était budgété. «Ce seul montant de 9,6 mios suffirait à restaurer l'enveloppe extérieure du Château de l'Aile, le Restaurant du Rivage, ses cuisines et ses salles de réunion, et à y installer une véranda amovible à la belle saison, sans mettre en péril les autres investissements prévus», rebondit Pierre Chiffelle. Mais rien n'y fait, le syndic ne veut pas «gaspiller» de l'argent pour restaurer «un monument qui n'a jamais eu pour vocation de devenir un lieu public», mais qui a été «conçu pour abriter des logements» (lire son interview complète parue dans

Le Régional no 367, sous le titre «Tout ou rien», sur www.leregional.ch). Un avis très clairement partagé par son collègue Pierre-Alain Dupont, municipal des finances: «Nous ne voulons pas mettre cet objet en avant (réd: le Château), ce serait de l'argent mal investi».

Vers une initiative communale

Reste que si la population refuse le projet municipal le 17 juin, les opposants promettent de déposer dans la foulée une initiative communale qui imposera à la Municipalité d'engager une dépense urgente de 7 mios pour restaurer la façade du Château. «Histoire de rassurer ceux des habitants qui croient que, en cas de refus de ce projet, le Château continuera à se détériorer», argumente Pierre Chiffelle. «Nous devons assumer notre devoir d'entretien du patrimoine communal», justifie Irène Wettstein.

Infos sur www.coeurdevevey.org

Lire notre dossier complet «La saga du Château de l'Aile» sur www.leregional.ch

Textes et photo: sn

Un peu d'ambition!

Egalement dans le camp des opposants, le parti Alternatives estime, dans un tout ménage, que les promoteurs exercent un «chantage qu'il faut refuser, en liant deux objets, Château et Rivage, qui n'ont aucun lien, en un multi pack à prendre ou à laisser». Pour Alternatives, «cet îlot privé entraverait un développement des relations et synergies entre la salle Del Castillo, le Rivage, les salles de société et le Jardin du Rivage». En conclusion, le parti de gauche invite la population à voter non le 17 juin: «Le site du rivage est magnifique. Il mérite mieux qu'un bricolage médiatico-financier et que l'autolimitation morose de politiciens qui se croient réalistes. Un peu d'ambition ne serait pas un luxe». Une ambition qui consisterait à «créer à cet endroit un pôle récréatif et culturel pour tous les Veveysans».

Débats contradictoires, portes ouvertes et expo publique

- La population est conviée par les opposants à une seconde journée «portes ouvertes du Château le 2 juin de 10h à 16h.
- Un débat contradictoire entre les opposants, représentés par Fabienne Despot et Pierre Chiffelle, et la municipalité, représentée par le syndic Laurent Ballif et le municipal de l'urbanisme Jérôme Christen, accompagné de l'architecte Christophe Amsler, sera diffusé sur *ICI TV* le 24 mai à 19h45, puis en boucle. Rediffusion le 26 mai à 19h45.
- Un second débat aura lieu en public à la salle del Castillo le 30 mai à 19h. Diffusions sur les ondes de *Radio Chablais* jeudi 31 mai à 19h et lundi 11 juin à 21h.
- Une exposition publique présentant le projet municipal aura lieu du 23 mai au 16 juin (sauf lundi de Pentecôte). Du lundi au vendredi de 17h à 20h dans le hall de la salle del Castillo et samedi près de la Grenette (en cas de pluie, déplacée à la salle del Castillo).